

**23 juin 2023**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, le mercredi 28 juin 2023 à 18 hrs 30, à laquelle :**

Sont présents :

|                |                  |
|----------------|------------------|
| Sylvain Denis  | Christine Morin  |
| Jocelyn Côté   | Réal Champagne   |
| Sylvain Plante | Benoît L'Heureux |

Formant quorum sous la présidence de : Monsieur Marc Girard

Autre présence: Susie Trudel, directrice

**Veillez noter que le conseil s'est réuni en caucus privé de 17 hrs 45 à 18 hrs 35**

**Informations :**

M. Marc Girard souhaite la bienvenue à tous, il est 18 hrs 30

**2023-06-054**

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 hrs 30 et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;

Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Informations :**

Période de questions de l'assistance

Aucune assistance

**Informations :**

Demande verbale : permis émis

-Krzystof Polanowski, Baie McAdam, sauna

-Christ Englun, chemin Scarff, galerie

-Marc Perreault, lac Kipawa, toilette chimique et puits d'évacuation

-Marc Perreault, lac Kipawa, remise, fenêtres du chalet, galerie, réparer une log du quai

-Claude Jeanneteau, Baie McAdam, installation septique

-Bruce Chartrand, Baie McAdam, installation septique

-Luc Leblanc, Sandy Portage, garage et remise

-Marc Ouimette, Laniel, réparer quai

-Anthony Bégin, Laniel, installation septique

-Robert Budreau, Baie Dorval, bardeau sur la remise

-Guy Lessard, Baie McAdam, résidence neuve

-Ricky Bouthillette, Laniel, résidence neuve

-Grant Simmons, lac Kipawa, toilette chimique et puits d'évacuation

**2023-06-055**

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2023

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

**2023-06-056**

Approbation des dépenses municipales

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

D'accepter les dépenses municipales pour le mois de mai 2023 au montant de

30 516.23\$

**2023-06-057**

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Il est proposé par Benoît L'Heureux

Et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 22 793.75\$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 juin 2023.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 05 juillet 2023

---

Susie Trudel, directrice générale

**Informations :**

Reçu facture de notre avocat et de l'évaluateur dans le dossier d'expropriation pour la semaine d'audition au palais de justice de Ville-Marie au montant de : 46 035.62\$. Ce montant sera pris à même notre surplus.

**Informations :**

La directrice remet aux conseillers (ère) un compte rendu des revenus et dépenses pour les 100 ans de Laniel et l'inauguration de la Place du Souvenir Michel Leblanc qui a eu lieu le 24 juin dernier.

Dépenses de 4795\$ et revenus de 4035\$

Déficit de 760\$ avec un inventaire de tasse de 400\$.

### **2023-06-058**

Nouvel employé

Considérant que nous avons insérer une offre d'emploi avec notre Info-Journal de Laniel;

Considérant que nous avons reçu une candidature;

Considérant que ce nouvel employé a débuté au début du mois de juin

Il est proposé par Réal Champagne

Et résolu unanimement

-D'autoriser l'embauche de M. Daniel Demers à titre de journalier et accepte que l'employé ai débuté au début juin à cause du manque de main-d'œuvre.

-Une période de probation de 3 mois est exigée

-Poste à temps partiel à raison de 15 à 20 hrs semaine

### **Informations :**

Bateau à vendre : nous n'avons reçu aucune offre

Mettre le bateau sur les réseaux sociaux avec une baisse de prix.

### **2023-06-059**

Contrat chemin hiver :

Considérant que le contrat de 3 ans pour l'entretien de nos chemins d'hiver se termine cette année;

Il est proposé par Sylvain Plante

Et résolu unanimement

Que le Comité municipal est d'accord pour un autre contrat de 3 ans.

Que dans le nouveau contrat, nous faisons l'ajout du Vieux Chemin

Que le sablage soit inclus mais sans roches plus grosses que 1 pouce

Que les 2 stations incendie soit incluses pour le déneigement du stationnement

Que le Comité municipal demande à la MRC de mettre notre appel d'offre sur le Système électronique d'appel d'offre (SEAO)

### **2023-06-060**

Dynamitage

Considérant que la directrice a pris des informations concernant les règlements sur le dynamitage et ses effets sur l'environnement auprès du ministère de l'Environnement;

Considérant que le Comité municipal n'a aucun règlement pour pouvoir gérer de façon responsable les travaux de dynamitage;

Il est donc proposé par Jocelyn Côté

Et résolu unanimement

Que le Comité municipal demande à la MRC de faire un règlement pour tout le territoire de Laniel pour les travaux de dynamitage;

Que les personnes qui veulent effectuer des travaux de dynamitage, doivent consulter une firme qualifiée dans le domaine et remettre au Comité Municipal un rapport d'analyse.

Un permis municipal sera alors remis à ces personnes.

## **2023-06-061**

Dynamitage 2022 au 1955, chemin du Ski  
et amas d'arbres 2023

Considérant qu'au moment des travaux de dynamitage, il n'y avait aucun règlement sur le dynamitage sur le territoire du Laniel;

Considérant que la directrice a pris des informations auprès du ministère de l'Environnement concernant les roches dynamitées à l'automne 2022 et de l'amas d'arbres au 1955, chemin du ski;

Considérant que le ministère de l'Environnement nous permet de remplir nos fossés sur les chemins municipaux avec arbres et branches en dessous et recouvert de roches en autant que les travaux soient faits à plus de 30 mètres d'un lac ou cours d'eau et plus de 100 mètres d'un puits. L'amas d'arbres ne doit pas avoir plus de 60 m<sup>3</sup> et l'amas de roche ne doit pas avoir plus de 300 m<sup>3</sup>.

Il est donc proposé par M. Sylvain Denis  
Et résolu à la majorité

De permettre à notre inspecteur municipal de disposer des arbres et roches en suivant la réglementation du ministère de l'Environnement.

Que le conseil autorise M. Sylvain Plante à vérifier avec l'entrepreneur en dynamitage qui a effectué les travaux au 1955, si les fonds de trous de dynamite ont été laissés propres et de lui demander la procédure qu'il emploie avant de dynamiter.

M. Jocelyn Côté vote contre la résolution et demande d'inscrire sa dissidence.

M. Benoît L'Heureux s'abstient de voter

### **Informations :**

Informations sur le chalet principal au 1955, chemin du Ski.

Étant donné que ce chalet a été construit avant 1940, il a une valeur patrimoniale reconnue par un consultant en patrimoine, histoire de l'art et de l'architecture.

Information reçue de la MRC : Le propriétaire des lieux aura 2 choix :

-soit le chalet est déménagé

-soit le chalet est démolit et donc avant la démolition, il faudra qu'il fournisse au ministère de la Culture plusieurs informations sur le bâtiment en question.

C'est le ministère de la Culture qui donnera la permission ou non pour démolir.

Si la permission de démolir est accordée, un permis de démolition sera demandé à la municipalité. L'information sera transmise au propriétaire.

**Informations :**

Dossier MRC :

-Discussion sur le dossier de l'incinérateur

**Informations :**

-Discussion sur le nouveau service de Transport adapté et collectif du Témiscamingue (TACT).

**Informations :**

Résumé d'une rencontre avec M. et Mme Newman concernant les enseignes de « no trespassing » le 22 juin dernier avec Joey, Marc et Susie.

**Informations :**

Résumé d'une rencontre le 22 juin dernier avec Carine Bergeron, directrice du Parc Opémican avec Marc et Susie.

-Discussion sur un nouveau bail

-Discussion sur une entente de service entre les 2 parties.

**Informations :**

Mme Lyne Gironne de la MRC nous informe que la demande de soutien financier pour l'achat de radar pédagogiques a été acceptée par le ministère des Transports.

**2023-06-062**

Considérant qu'une demande a été faite auprès du Réseau de surveillance volontaire des Lacs (RSVL) pour savoir si des tests d'analyses d'eau pour détecter des coliformes ont été effectués sur le lac Kipawa :

Considérant qu'il n'y a jamais eu d'analyses d'eau pour détecter les coliformes par leur organisme;

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

Que le conseil est d'accord pour faire l'analyse de l'eau du lac Kipawa à 6 endroits précis pour coliformes fécaux, coliformes totaux et coliformes atypiques.

Que le conseil est d'accord pour acheminer ces analyses à Plomberie Lefort au coût de 61\$ par analyse.

**Informations :**

La directrice informe le conseil que nous avons reçu une candidature pour l'emploi subventionné par Emploi Été Canada. Cette personne a comme mandat de faire laver les embarcations à notre station de lavage et de faire de la sensibilisation auprès des usagers.

**Informations :**

Période de questions de l'assistance

Aucune assistance

**Informations :**

Prochaine réunion : mardi le 25 juillet 2023 à 18 hrs 30

**2023-06-063**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

De lever l'assemblée, il est 20 hrs 15

\_\_\_\_\_  
Marc Girard, président

\_\_\_\_\_  
Susie Trudel, dg